

SIGNES DE VIE

Bulletin du RESPECT DE LA VIE - MOUVEMENT D'ÉDUCATION (RVME)

Le Respect de la Vie - Mouvement d'Éducation (RVME) est un organisme de bienfaisance canadien qui éduque au respect de toute vie humaine du moment de la conception jusqu'à la mort naturelle

CONFÉRENCE RVME SUR YOUTUBE



Conseil d'administration

président national

M. Ward O'Connor

secrétaire

Mlle Isabelle Bégin

trésorier

M. André Hamel

RVME Montréal

Mme Myriam Tétrault

Sr Pauline Grondin

M. Vincent St-Onge

RVME Outaouais

M. Renald Veilleux

RVME Québec

M. François Labrecque

Coordonnées

C.P. 2204

Succ. Hull

Gatineau, Qc J8X 3Z4

Tél. : (819) 772-9695 ;

Télééc. : (819) 772-9713

Courriel : isabelle.begin@

sympatico.ca

Les médecins canadiens pour la vie (MCV) ont été à ce point satisfaits de la conférence RVME sur les risques de maladie et de mortalité à la suite de l'avortement provoqué légalement dans les cliniques et les hôpitaux canadiens qu'ils nous ont demandé d'en diffuser le DVD sur You Tube. Vous pouvez le visionner au www.youtube.com en cliquant sur « Search », puis sur « Advanced options », puis en tapant la phrase « Abortion morbidity and mortality statistics » dans la boîte « with exact phrase ». Les MCV nous avaient demandé de produire cette conférence DVD pour leur congrès des étudiants en médecine en faveur de la vie, en novembre 2008. Nos recherches ont permis d'établir qu'au moins une femme sur 25 est hospitalisée pendant une moyenne de 2 jours à la suite d'un avortement provoqué légalement au Canada.

NOTRE LIVRE SUR L'ADOPTION OUVERTE SUR LE POINT D'ÊTRE LANCÉ

L'événement marquant de 2009 sera sans contredit, pour nous, le lancement de notre livre sur l'adoption ouverte de nouveau-nés d'ici, ou « adoption domestique ». Notre adaptation est maintenant terminée et elle est en voie de révision par ses auteures en anglais et leurs collègues francophones des centres « Options » du Québec. L'Alliance ressources grossesses du Québec a déjà placé une commande pour chacun de ses centres affiliés.

Nous nous apprêtons à mettre en œuvre une campagne médiatique en bonne et due forme avec conférence de presse-lancement, interviews et participation aux divers salons du livre du Québec et du Canada français. Ledit livre explique tous les tenants et aboutissants de l'adoption ouverte du point de vue de chacune des « étoiles » de la « constellation » de l'adoption ouverte (parents biologiques, enfant, parents adoptifs, familles élargies, collègues de travail, compères d'études). Chaque étape, chaque aspect du processus est soigneusement examiné, y compris le deuil post-adoption et la relation post-adoption. Le nouveau service de soutien à l'adoption Vivere se fondera sur ce livre pour offrir des formations aux professionnels et aux bénévoles intéressés et pour lancer des groupes de soutien par les pairs pour les femmes ayant choisi de confié leur nouveau-né en adoption. Toute une aventure à découvrir !

RESPECT DE LA VIE – MOUVEMENT D'ÉDUCATION – RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Comité régional

Responsable

Ward O'Connor

Deux autres membres du comité régional

Renald Veilleux
Isabelle Bégin

Collaborateurs

Darquise Saumure
Pauline Brazeau
Jacqueline Veilleux

Vallée-de-l'Or

Gilles Bernatchez
Rhéal D'Amour

Coordonnées

C.P. 2204, Succ. Hull,
Gatineau (Qc) J8X 3Z4
Tél. : (819) 772-9695
Télec.: (819) 772-9713
Courriel :
isabelle.begin@sympatico.ca

BIEN NOTER LA MARCHÉ POUR LA VIE DU 14 MAI DANS VOTRE AGENDA

Chaque année, nos membres nous demandent de signaler la date de la Marche pour la vie organisée par la Coalition nationale pour la vie sur la colline parlementaire à Ottawa bien à l'avance pour que tous puissent réserver la date en question. Cette année, ce sera le jeudi 14 mai. La journée commence toujours par une Messe à 10 h suivie d'un ralliement sur la colline à midi puis de la Marche comme tel dans les rues du centre-ville d'Ottawa. En soirée, le banquet des roses comporte toujours un conférencier invité de marque. La veille, il y a une vigie aux flambeaux devant le monument des droits de la personne situé devant le palais de justice d'Ottawa. Chaque année, le Québec est lamentablement représenté dans cette marche regroupant plusieurs milliers de personnes de partout au Canada. Aidez-nous à corriger cette terrible lacune.

CONFÉRENCE DVD DU RVME À VENIR SUR INTERNET

Le 12 décembre dernier, le RVME Outaouais a offert une conférence à Gatineau intitulée « Euthanasie et suicide assisté : pourquoi s'opposer à leur légalisation ? ». Celle-ci a été captée sur DVD, lequel pourra être visualisé sur le site du RVME au www.rvme.org sous peu.

LA MAISON MATHIEU FROMENT-SAVOIE INAUGURE SES NOUVEAUX LOCAUX

Le 27 janvier, la Maison Mathieu Froment-Savoie a lancé son nouvel emplacement dans l'ancienne église St-Benoît Abbé, dans le secteur Hull de Gatineau. Cette maison de soins palliatifs est une ressource de choix et le RVME ira la visiter dans un avenir rapproché. Nous leur souhaitons bon succès dans leur nouvelles installations et nous les encourageons dans leur merveilleuse mission du « vivre pleinement et confortablement jusqu'au bout, dans la vraie dignité. »

LA MAISON PADRE PIO DE MESSINES COMMENCE À RÉALISER SA VOCATION D'HÉBERGEMENT EN FIN DE VIE

La Maison Padre Pio de Messines est un lieu de repos, de répit de convalescence et d'hébergement en fin de vie. Pour cette dernière vocation, le premier bénéficiaire a été le fondateur de l'œuvre et l'aumônier du RVME Outaouais pendant de nombreuses années, M. l'abbé Guy Pomerleau, jusqu'à son décès, le 10 février 2008. Depuis l'automne, la Maison offre de l'hébergement en fin de vie à d'autres personnes. C'est une ressource à découvrir et à faire connaître. Visitez-la au www.fondationagp.org.

RESPECT DE LA VIE – MOUVEMENT D'ÉDUCATION – RÉGION DE MONTRÉAL

NOTRE LETTRE À L'ÉDITEUR PUBLIÉE DANS LE JOURNAL LA PRESSE

Le 16 décembre, notre lettre à l'éditeur intitulée : « Aide au suicide : cadeau empoisonné » a été publiée dans le quotidien *La Presse*. Nous en reproduisons ci-après le texte pour vous. M. Dufour a été acquitté de l'assistance au suicide qu'il a prodiguée à son oncle, M. Maltais, en raison de son incapacité mentale jumelée à la coercition découlant du harcèlement de son oncle. Ce cas n'a donc aucunement créé de précédent en faveur de la légalisation du suicide assisté. Les médias rappellent le cas de Sue Rodriguez qui a fini par s'enlever la vie sans que le suicide assisté ne soit légalisé. La réponse est là : il n'est nullement nécessaire de légaliser le suicide assisté pour que celui-ci se réalise. Si une personne veut absolument se suicider, elle trouvera toujours une façon de le faire ou de se faire aider. Mais légaliser la chose, c.-à-d. l'institutionnaliser, chambarderait totalement la société, en déshumanisant les médecins pour « casser » leur instinct de ne pas tuer. Et comme l'expérience l'a montré en Hollande, en Belgique et en Oregon, il est impossible de contrôler cette pratique. Légalisée tout d'abord « pour cas exceptionnels », abus, dérives et dérapages ne cessent de s'accroître : en Hollande, les parents peuvent maintenant faire euthanasier leur enfant jusqu'à l'âge de 12 ans pour des raisons médicales. Ne laissons pas cette horreur entrer au Canada pour aucune raison.

Comité régional

Responsable

Myriam Tétrault

Deux autres membres du comité régional

Sr Pauline Grondin
Vincent St-Onge

Coordonnées

a/s Sr Pauline Grondin,
s.m.r.
1431, rue Fullum
Montréal, Qc,
H2K 3M3

Tél. : (514) 933-8354
Télé. : (514) 933-1823
Courriel :

rvmentl@bellnet.ca

ADOPTION VIVERE FIGURERA DANS LE RÉPERTOIRE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES DU GRAND MONTRÉAL

Adoption Vivere aura une inscription dans la prochaine édition du bottin cité en rubrique. Ainsi, les demandes d'aide et de soutien ne tarderont pas à nous arriver. Toute personne intéressée à œuvrer en tant qu'intervenante bénévole est priée de nous signaler son intérêt.

VISIONNEMENT DE LA CONFÉRENCE DVD DU RVME

Le RVME Montréal vous invitera sous peu à un visionnement public de la conférence DVD du RVME sur l'euthanasie et le suicide assisté. L'entrée sera gratuite. Au programme : définitions de différents concepts clés ; aperçu de la situation juridique de ces questions dans le monde ; grandes raisons pour lesquelles s'opposer à la légalisation de ces phénomènes ; différents moyens d'action simples, efficaces et urgents pour contrer le mouvement en faveur de la mort qui secouera le Canada plus particulièrement dans les prochains mois.

RESPECT DE LA VIE – MOUVEMENT D'ÉDUCATION – RÉGION DE QUÉBEC

UN PAS DE PLUS VERS L'ADOPTION SUR LA RIVE-SUD DE QUÉBEC

Comité régional

Responsable

André Hamel

**Deux autres membres
du comité régional**

François Labrecque
André Hamel

Coordonnées

1073, boul.
René-Lévesque Ouest,
Québec (Québec)
G1S 4R5

Tél. : (418) 688-0426
Télec. : (418) 688-1399

Courriel :

Isabelle.begin@
sympatico.ca

Le responsable de l'adoption pour la rive-sud de Québec nous a offert une rétroaction constructive pour notre dépliant sur l'adoption et celui-ci a été corrigé de façon correspondante. Ainsi, nous nous rapprochons toujours plus de notre objectif que ledit dépliant soit distribué dans tous les centres décisionnels devant une grossesse difficile à assumer sur la rive-sud de Québec.

LE « 211 » ACCUEILLERA ADOPTION VIVERE

Le service de référence téléphonique « 211 » inclura notre nouveau service Adoption Vivere dans son répertoire de ressources. Ce service couvre toute la région du Grand Québec.

FEUILLE « SAVIEZ-VOUS QUE » À TRANSMETTRE AUX DÉPUTÉS

La feuille d'information du RVME sur l'euthanasie doit atteindre tous les députés, mêmes provinciaux, le plus rapidement possible, pour atténuer le coup du projet de loi légalisant le suicide assisté et l'euthanasie qui sera présenté en chambre des communes en avril par le député bloquiste Francine Lalonde. C'est maintenant ou jamais que les jeux se feront. La feuille se résume comme suit :

1. Lever l'interdiction de s'entretuer porterait une atteinte directe aux fondements de la démocratie, laquelle repose sur le droit, qui lui s'enracine dans cette prohibition de tuer : on enlèverait notre seule protection contre le passage de la civilisation à la loi de la jungle ;
2. Il est très difficile de limiter et de contrôler ces pratiques ;
3. Aujourd'hui, la douleur intraitable est chose de plus en plus rare ;
3. La légalisation de ces pratiques porte un coup fatal aux soins palliatifs et même aux soins curatifs ;
4. Pour « casser » l'instinct de ne pas tuer chez les médecins, il faut les déshumaniser et aussi déshumaniser les patients, ce qui est des plus dangereux ;
5. En somme, les risques et périls pour notre société et pour les individus qui la composent sont beaucoup plus importants que quelque bénéfice que certaines personnes pourraient en retirer.

SAVIEZ-VOUS QUE

LE PROGRAMME DE SOUTIEN À LA GROSSESSE DE L'ÉTAT DE LA PENNSYLVANIE A AIDÉ PRÈS DE 150 000 FEMMES À GARDER LEUR ENFANT EN 13 ANS

Depuis sa fondation en 1995, le programme de soutien à la grossesse de l'État de la Pennsylvanie « Real Alternatives » (« Option réelles ») a aidé 150 000 femmes aux prises avec une grossesse difficile à assumer à garder leur enfant, dont 19 747 dans la seule année fiscale 2007-2008. Pour l'année en question, le département des services sociaux de l'État a investi 6,5 millions \$. Non moins de 118 centres financés par ce programme public jalonnent l'État. Celui-ci a atteint son objectif qu'il y ait un centre à moins d'une heure de distance de toute citoyenne de l'État. Ces gens savent que la richesse la plus précieuse d'un peuple, c'est sa population.

UN COMITÉ POPULAIRE VIENT À L'APPUI DU GRAND-DUC DU LUXEMBOURG CONTRE L'EUTHANASIE

En décembre, les députés luxembourgeois se sont prononcés à 31 voix contre 26 en faveur de la dépénalisation de l'euthanasie. Le Grand-duc ayant refusé de promulguer toute loi autorisant l'euthanasie, le premier ministre a alors initié une réforme de la constitution afin de réduire les pouvoirs de celui-ci. Cette révision a fait l'objet d'une première lecture favorable et devrait passer en deuxième lecture au cours du mois de mars 2009. Or, un comité populaire a déposé une demande de référendum pour invalider cette réforme de la Constitution visant à réduire le rôle du souverain. Ce comité doit donc recueillir 25 000 signatures pour qu'ait lieu le référendum. Selon la Constitution, un tel référendum ne peut se tenir ni trois mois avant ni trois mois après une élection. Une élection législative étant prévue le 7 juin prochain, celui-ci ne pourrait être organisé qu'avant le 7 mars ou après le 7 septembre. Par ailleurs, la loi, adoptée sous l'actuel régime constitutionnel, pourra-t-elle être promulguée sous un autre régime ? « La réponse ne semble pas couler de source, conclut le journal *Liberté politique*, et si ce n'est pas le cas, il faudra reprendre tout le processus législatif après la révision de la Constitution. » Cette décision du Grand-duc de refuser de promulguer la loi sur l'euthanasie aura donc montré le pouvoir des mouvements de résistance.

QUATRE-VINGT DOUZE POUR CENT DES CANADIENS NE SAVENT PAS QUE L'AVORTEMENT NE CONNAÎT AUCUNE RESTRICTION AU CANADA

Un sondage Angus Reid vient de faire ressortir que 92 % des Canadiens ne savent pas que l'avortement est permis et pratiqué au Canada pour n'importe quelle raison et à n'importe quel stade de grossesse jusqu'à la naissance. Voilà qui vient semer la lumière sur les résultats d'un autre sondage Angus Reid du mois de juin 2008 selon lequel 46 pour cent des Canadiens se disaient en faveur du statut quo en ce qui concerne l'avortement au Canada, même si, comme le montre le sondage le plus récent, ils ne savent pas quel est le statut quo en question... Le nouveau sondage a montré également que 95 pour cent des répondants étaient en faveur d'une décision éclairée comportant la divulgation des véritables risques et conséquences de l'avortement pour la femme et aussi la présentation des autres options possibles comme l'adoption, le placement temporaire et le fait de garder son enfant, avec du soutien. Le sondage a aussi révélé que un très grand nombre de répondants s'opposent à l'avortement pour la sélection du sexe d'un enfant, rendant clair que l'avortement n'est pas perçu comme un choix absolu. Ces opinions viennent confirmer les recommandations de la Cour suprême du Canada de 1988 que l'avortement soit permis seulement lorsque la vie de la mère est menacée.



OUI, JE VEUX AIDER LE RVME À BÂTIR LA CULTURE DE LA VIE !

- INDIVIDUS** : Pour **30 \$ par année**, je deviens membre et je recevrai :
 - ORGANISMES 1** : Pour **200 \$ par année**, nous devenons **membre** et nous recevrons :
 - ORGANISMES 2** : Pour **30 \$ par année**, nous **ne devenons pas membre (donc pas de droit de vote)** mais nous recevrons tout de même :
- ✓ quatre numéros par année du bulletin de bonnes nouvelles pour la vie du RVME, *Signes de Vie* ;
 - ✓ Un reçu d'impôt pour le montant de ma cotisation et, le cas échéant, de mon don supplémentaire.

L'année de cotisation correspond à l'année de calendrier, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. La date d'aujourd'hui est le ____ e jour du mois de _____ de l'an _____. Si cette date est entre le 1^{er} janvier et le 31 août, ma cotisation s'applique à l'année de calendrier en cours. Par contre, si la date d'aujourd'hui est entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, ma cotisation s'applique au restant de l'année en cours ainsi qu'à l'année de calendrier qui suit.

Je désire ajouter à ma cotisation un don au RVME de :

50 \$ 100 \$ 200 \$ autre montant de : _____ \$; ou

J'inclus douze (12) chèques post-datés de _____ \$ pour les 12 prochains mois.

MES/NOS COORDONNÉES (LETTRES MOULÉES S.V.P.)

Prénom

Nom de famille

Organisme (le cas échéant)

N°

Rue

App.

Ville

Province

Code postal

Tel. : (_____) _____

J'envoie le présent formulaire accompagné de mon ou mes chèque(s) établi(s) à l'ordre de la **région dans laquelle je demeure**. Si je demeure à l'extérieur de l'une des régions ci-dessous, je libelle mon chèque à l'ordre du « **RVME – Secrétariat général** », maintenant au « C.P. 2204, Succ. Hull, Gatineau (Qc) J8X 3Z4 ».

RVME Québec

1073, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Québec) G1S 4R5
Diocèse de Québec

RVME Outaouais

C.P. 2204, Succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Z4
Diocèses de Gatineau-Hull,
Ottawa, Mont-Laurier, Amos
Rouyn-Noranda, Pembroke
et Alexandria-Cornwall

RVME Montréal

a/s Sr Pauline Grondin, s.m.r.
1431, rue Fullum,
Montréal (Québec) H2K 3M3
Diocèse de Montréal